

# LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N°96 - Avril 2015

Groupe de travail Chine Ligue française des droits de l'homme

## **LE POUVOIR SE CONCENTRE, SE RENFORCE ET RÉPRIME.**

Arrivée un peu inaperçue en 2012, l'équipe dirigeante change de mois en mois les règles du régime ; elle renouvelle le fonctionnement du parti, assure son pouvoir, montre ses ambitions à l'extérieur en même temps qu'elle accentue son contrôle à l'intérieur des frontières. Le pouvoir se concentre dans une poignée de comités dont le chef du parti assure la direction. Le fait le plus marquant, c'est la toute puissance de la Commission de discipline, qui fonctionne par dessus les lois et par dessus l'appareil de police ; elle a le contrôle discrétionnaire des quatre-vingts millions de membres du parti ; elle peut incarcérer, destituer, mettre en jugement. Y compris dans ses propres rangs puisqu'en 2014, plus de mille cinq cents de ses membres ont été impliqués par ses soins dans des affaires de corruption, dont parfois des gens haut placés comme tout dernièrement Zhong Sijian, le chef adjoint de la lutte contre la corruption pour la grande province du Guangdong.

D'une manière générale et plus que par le passé, le parti s'impose à l'appareil d'État et ne laisse pas de rôle autonome à la loi dès qu'il s'agit d'une affaire d'importance. Quand une décision de conséquence est à prendre, on convoque en réunion de travail les organisations de direction du parti dans le gouvernement, dans la justice, au parlement, à l'assemblée consultative, à la Cour suprême, au Parquet central. Les lois et la Constitution fournissent seulement un cadre dont on peut sortir si la direction du Parti en a besoin.

Il est curieux que dans ces conditions, le régime continue de se prétendre un État de droit et d'affirmer le règne de la loi. D'autant que l'indépendance de la Justice, qui en est indissociable, fait partie des thèmes proscrits à la presse et aux cybernautes et que le pouvoir ne cesse d'interférer dans les décisions des juges et sans la moindre transparence dès qu'il s'agit d'affaires «sensibles». Sur le plan local, le Parti dispose d'un Comité pour les affaires politiques et

juridiques, lequel respecte si peu cette indépendance qu'il lui arrive d'annoncer les sanctions avant même l'audience du tribunal, comme ce fut le cas pour les deux poursuites majeures récentes : celles de Bo Xilai et de Zhou Yongkang, tous deux membres éminents du Bureau politique.

Ce monopole du pouvoir par les membres permanents du Bureau politique et par son chef conduit le Parti à s'approprier en quelque sorte la nation et le peuple. On en a vu ce mois un bel exemple avec la condamnation à sept ans de prison de la journaliste Gao Yu. Le tribunal l'a jugée pour divulgation de secrets d'État, en fait pour avoir parlé d'une circulaire du Parti qui mettait en garde contre l'acceptation de «valeurs universelles». Un document interne d'un parti politique de 80 millions de membres peut-il relever des secrets d'État ? Chez nous à ce compte, les journalistes s'occupant de politique intérieure française devraient en majorité se trouver sous les verrous, de Médiapart au Figaro en passant par France 2 et Canal Plus. Et s'y trouver depuis longtemps. Mais Gao Yu portait des jugements sévères sur les dirigeants ; elle affirmait qu'après le massacre de 1989, ils avaient voulu que les Chinois «abandonnent leur âme pour n'être plus que des pierres dans une muraille». En l'emprisonnant, on la fait taire et l'on montre à tous qu'il faut une autorisation pour parler de l'appareil dirigeant. Le «socialisme à caractéristiques chinoises» s'accorde fort bien des adages en vigueur sous la Chine impériale : «Le petit peuple ne doit pas combattre les officiels» ou «Si tu utilises ta bouche comme ton nez (que tu ne parles pas), tu n'auras aucun problème dans la vie».

Le gouvernement américain a sans retard protesté et demandé la remise en liberté immédiate et sans conditions de la journaliste, ajoutant que la condamnation faisait partie d'une démarche contre les avocats engagés sur des affaires publiques, contre les cybernautes activistes, contre les journalistes,

>>>

contre les religieux et contre tous ceux qui s'interrogent sur la politique et sur les actions des autorités chinoises. Nous n'avons rien entendu à Paris. Trois mois après Charlie Hebdo et l'émotion suscitée par la tuerie, il eût été décent de rappeler nos traditions à ceux qui rejettent les valeurs universelles : «Y a-t-il rien de plus tyannique, par exemple, que d'ôter la liberté de la presse ? et comment un peuple peut-il se dire libre, quand il ne lui est pas permis de penser par écrit ?» (Correspondance de Voltaire à M. Damilaville, 1765).

La condamnation de Gao Yu était entachée de grossières irrégularités de procédure, comme a souligné son avocat. Ses aveux forcés, projetés à son insu sur les écrans de télévision, avaient été obtenus par des menaces à l'encontre de son fils, alors détenu et libéré peu après grâce à la confession de sa mère. L'accusation n'a jamais pu prouver que la journaliste était l'expéditeur à l'étranger du document en question et le récipiendaire assure qu'il tenait le texte d'une autre source.

## LE DROIT AU BLASPHÈME.

Dans une telle situation de déni du droit, on peut s'interroger sur l'utilité des programmes de formation et d'échanges mis en place pour des magistrats, des avocats ou des juristes chinois. En fermant les yeux, on affecte de croire que ces entorses au droit n'existent pas ou sont sans importance. Mais cet aveuglement est dangereux car il peut apparaître comme une forme d'encouragement : "Toute tolérance accordée aux fanatiques, a-t-on dit, leur fait croire immédiatement à de la sympathie pour leur cause". En tout cas, du côté français, les manifestations de sympathie et de cordialité surabondent.

On aimera pourtant qu'il se trouvât quelqu'un dans la hiérarchie de l'État pour lever la voix, pour protester contre cette condamnation et pour relever que les peines infligées aux démocrates s'alourdissent de mois en mois depuis la prise de pouvoir de Xi Jinping. Quelqu'un osera-t-il tourner en dérision ce droit d'expression garanti par la Constitution à condition qu'il soit à «caractéristiques chinoises», c'est-à-dire violable à tout moment à l'échelon local ou national du Parti ? Probablement pas, bien que le droit au blasphème existe chez nous et qu'on puisse se moquer du Pape, de Mahomet ou de Moïse ; mais les dirigeants et l'État chinois font exception et l'on s'emploie de mille manières à en préserver la face pour sauvegarder un partenariat «stratégique» considéré comme flatteur mais dont l'essentiel consiste en passations de contrats. De même, pour ne pas fâcher non plus, on votera peut-être pour accorder à Beijing les Jeux olympiques d'hiver de 2022 ; il suffira à la Chine de répéter les promesses faites en 2001 sur les droits de l'Homme pour obtenir les J.O. de 2008 ; les engagements n'ont pas été tenus, bien sûr, mais ils seront largement suffisants si les capitales continuent de ne chercher qu'une chose : se faire bien voir.

Les sourires commerciaux sont certes pratiques courantes mais ils ont leurs limites. Surtout s'ils s'accompagnent d'un déni des réalités et qu'on détourne les yeux de la répression. La lutte – au demeurant programmée et très sélective – contre la corruption donne au parti une autorité nouvelle et, au régime, une stabilité relative. Mais il s'en sert pour combattre le mouvement démocratique, attaquer les avocats défenseurs des droits de l'Homme, les cybernautes, les journalistes à la plume indépendante, les associations civiques, les groupes religieux, les organismes d'action sociale.

«Cacher ses talents et attendre son heure» était une formule de Deng Xiaoping, fondateur de la Chine d'aujourd'hui. Cette heure est sans doute venue pour la direction du Parti. Ayant réduit ses soucis à l'intérieur, le régime peut pousser ses avantages dans les relations internationales et affecter d'y tenir un discours libérateur et conquérant. Le 22 avril à Djarkarta, Xi Jinping en appelait à la construction d'un nouvel ordre international «plus juste et plus équitable», marqué par l'influence grandissante de l'Asie et de l'Afrique. Dans le cadre du «rêve chinois», Beijing veut marquer les esprits en lançant la Banque asiatique d'investissement dans l'infrastructure et le projet plus ou moins lié de routes de la soie qui assoirait sa présence sur terre et sur mer. À quoi s'ajoute l'extension progressive du yuan comme monnaie internationale.

Mais l'expansion économique ne suffit pas. Il faut renforcer les armées. On dote d'aérodromes les archipels de la mer du Sud. Fin mars, des appareils de l'armée de l'air ont, pour la première fois, exercé leur capacité d'intervention en haute mer. Un sous-marin nucléaire vient de terminer le 27 avril une mission de deux mois dans le Golfe d'Aden, où il était arrivé pour combattre la piraterie et observer les flux maritimes. L'Inde s'inquiète quelque peu, en raison du projet chinois de vendre huit sous-marins au Pakistan. Il va de soi que l'extension du potentiel militaire chinois est aussi à usage interne, comme dans tous les pays menant une politique de puissance. On en verra aisément la preuve en observant avec quel plaisir la presse et la télévision font état des progrès techniques et matériels des armées.

Devant cet ensemble cohérent et autocratique de répression intérieure et d'expansion diplomatique et militaire, s'agissant d'un membre permanent du Conseil de Sécurité de l'O.N.U. qui, comme tel, a prise sur les affaires

du monde, est-il convenable de n'avoir d'autre politique pour l'hexagone que la diplomatie commerciale et le développement du tourisme ? La sagesse chinoise, souvent conviée pour apaiser et faire bonne figure, sait qu'il faut savoir parfois être ferme : « Les potions amères guérissent les maladies mais les paroles douces trompent les gens ».

# SOMMAIRE

---

<b>Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'internet .....</b>	<b>5</b>
<b>Répression du mouvement démocratique. Liberté religieuse .....</b>	<b>5 - 6</b>
<b>Avocats. Appareil répressif. Corruption. Criminalité.....</b>	<b>6 - 7</b>
<b>Condition ouvrière. Conflits du travail .....</b>	<b>8</b>
<b>Questions rurales. Environnement .....</b>	<b>8 - 9</b>
<b>Minorités ethniques .....</b>	<b>9 - 10</b>
. Question tibétaine	
. Question ouïghoure	
. Question mongole	
<b>Hongkong. Macao .....</b>	<b>10 - 11</b>
<b>Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux .....</b>	<b>12</b>
<b>Informations diverses.....</b>	<b>13</b>
<b>Sources d'information .....</b>	<b>13</b>
<b>Documentation .....</b>	<b>14</b>

(Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 9yuan)

## LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION. CONTRÔLE DEL'INTERNET.

**28 avril** L'administration nationale de l'internet émet de nouvelles directives concernant la diffusion d'information sur les portails de la toile. Des fautes telles que la publication de matériaux à contenu pornographique, le relai de fausses rumeurs ou d'informations erronées, ou encore des atteintes à la sécurité du système de l'internet entraîneront des avertissements, des amendes, voire des suspensions ou des fermetures de site à compter du premier juin. Ce ferme rappel de principes déjà énoncés souligne le renforcement des contrôles de l'information ; les termes «fausses rumeurs» ou «informations erronées» servent à qualifier les nouvelles lorsqu'elles ne sont pas présentées sous le jour désiré par l'administration.

Sina Corp. en avril et Netease en février avaient été convoqués et astreints à effacer des messages, ainsi qu'à fermer les comptes d'utilisateurs qui déplaisaient. (*Wall Street Journal, 28 avril*)

**20 avril** Le Comité permanent de l'Assemblée nationale examine un projet de loi sur la Sécurité nationale, texte qui traite d'une série de risques : risques financiers des entreprises, sécurité des approvisionnement en céréales, sécurité des données informatiques mais aussi lutte contre l'infiltration de comportements moraux nuisibles grâce au renforcement de la diffusion des valeurs socialistes. (*Reuters, 21 avril*)

**11 avril** Le Bureau d'administration de l'internet menace de fermer le site populaire Sina, s'il n'améliore pas son système de contrôle. Il lui reproche de déformer des informations, de porter atteinte à la moralité et de faire du battage médiatique. Il estime que la censure des usagers du site est insuffisante. Le site aurait diffusé des «informations illégales relatives à des rumeurs, à la violence et au terrorisme» et il aurait aussi «défendu des hérésies» (*Xinhua, 11 avril*)

## RÉPRESSION D'UN MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE. LIBERTÉ RELIGIEUSE.

**16 avril** Condamnation à sept ans d'emprisonnement de la journaliste Gao Yu, accusée de «dévoiler des secrets d'État». Arrêtée en avril 2014, elle avait comparu en novembre devant un tribunal de Beijing. Celui-ci avait à deux reprises reporté la date du jugement. Gao Yu a toujours rejeté l'accusation, dont le libellé est souvent utilisé pour faire taire les journalistes. Elle avait mentionné le contenu d'une circulaire du Parti – le document n°9 - demandant aux cadres de rejeter notamment les «valeurs universelles» et la «démocratie constitutionnelle à l'occidentale». En mai 2014, elle avait fait une confession publique à la télévision, affirmant plus tard qu'elle y avait été contrainte en raison des menaces qui pesaient sur son fils. Gao Yu a déjà passé sept ans en détention. Elle a fait appel de la décision le 24 avril. (*A.F.P., S.C.M.P., Le Monde, 17 avril-26 avril*)

**14 avril.** Le ministère des Affaires étrangères affirme que le groupe d'action civique Yirenping «a violé la loi et sera puni en conséquence». Supposé lié aux cinq militantes libérées la veille (cf. ci-dessous), Yirenping avait subi diverses pressions de la part des autorités. Il avait dû abandonner ses bureaux après une descente de police accompagnée d'effraction et de changement de serrures le 24 mars. Fondé en 2006, Yirenping se donne pour objectifs l'élimination des discriminations, la défense des droits des groupes désavantagés, l'assistance aux porteurs de virus HIV et d'hépatite B. (*B.B.C., 15 avril*)

**13 avril** Remise en liberté sous caution des cinq manifestantes arrêtées les 6 et 7 mars, - juste avant la journée internationale des femmes du 8 mars – pour avoir voulu manifester contre le harcèlement sexuel dans les transports publics. Motif de la détention : «attiser les querelles et provoquer des troubles». Cette arrestation avait soulevé une vive émotion dans le pays comme à l'étranger : des pétitions avaient circulé : le gouvernement américain et l'Union européenne avaient demandé la libération

des cinq femmes. Celles-ci restent toutefois suspectées de délit et leur liberté est restreinte. Elles avaient fait campagne en 2012 pour une augmentation du nombre des toilettes publiques pour femmes et, en 2013, contre les violences au sein des ménages.

Le 25 avril, l'une d'entre elles, Wu Rongrong, a déclaré qu'elle avait subi un interrogatoire de huit heures, au cours duquel elle avait été insultée et humiliée jusqu'à épuisement physique et moral. Lors de sa détention, elle n'avait pu prendre ses médicaments et avait dû dormir sur le sol. (*Reuters, 14 avril; Associated Press, 25 avril*)

**3 avril** Sortie de prison, à l'issue de huit ans d'incarcération du géologue Xue Feng, d'origine chinoise et de nationalité américaine, condamné pour détention de secrets d'État. En fait, il avait acquis une base de données concernant l'industrie pétrolière chinoise alors qu'il travaillait pour une société de consultants. Le document ne fut classé confidentiel qu'après son achat et pouvait donc être considéré auparavant comme un produit commercialisable. Xue Feng est immédiatement parti pour les États-Unis. (*Duihua, 3 avril*)

**25 mars** Arrestation pour «provocation de querelles et création de troubles» ainsi que pour «incitation à la subversion du pouvoir d'État» de Chen Yunfei, un ancien participant du mouvement démocratique de 1989, actif dans la défense des droits civiques et la lutte contre la corruption. Il est détenu près de Chengdu (Sichuan) et fut arrêté peu de temps après s'être rendu avec un groupe d'amis sur la tombe d'une des victimes de la répression de 1989. Le fait semble sans rapport avec les accusations portées contre lui, à la fois criminelles et politiques comme il est à présent souvent le cas. (*R.F.A., 7 avril*)

## AVOCAT. APPAREIL JUDICIAIRE. CORRUPTION. CRIMINALITÉ.

**22 avril** La police de Shanghai a arrêté un groupe de contrefacteurs qui vendaient de faux préservatifs Durex ou d'autres marques, dangereux car contenant des métaux lourds. Elle a saisi seize millions de ces produits. Le groupe possédait neuf sites de production ou de stockage. Le prix de revient du préservatif était de 0,1 yuan ; son prix de vente, 3 yuan. Les mêmes personnes avaient été appréhendées en 2013 pour fabrication et vente de fausses pilules de Viagra. (*S.C.M.P., 22 avril*)

**22 avril** Le groupe en charge de la lutte contre la corruption a diffusé une liste de cent fugitifs suspectés d'acceptation de pots-de-vin, de détournement de fonds et de blanchiment d'argent ; il en demande l'arrestation et l'extradition. Quarante d'entre eux se trouveraient aux États-Unis et vingt-six au Canada. Quarante-huit fugitifs auraient été à la tête de directions administratives ou d'entreprises. La plupart viennent des régions côtières. Beaucoup ont choisi des pays qui n'ont pas signé de contrat d'extradition avec la Chine. Selon l'Académie des Sciences sociales, quelque dix-huit mille fonctionnaires corrompus se sont enfuis, emportant cent vingt-huit milliards de dollars. (*S.C.M.P., 24 avril*)

**17-23 avril** Dans le procès de quarante-sept personnes supposées appartenir à un groupe criminel de la Triade, procès qui se déroule à Hengyang (Hunan), huit accusés ont affirmé que leurs aveux avaient été obtenus par la torture policière. Ces aveux, selon leurs avocats, ont servi à fonder les accusations à leur encontre. Le procès s'était ouvert le 24 mars mais fut suspendu après des attaques physiques menées contre les avocats. Ces violences répondraient peut-être à la dénonciation par les avocats de l'attitude du tribunal qui refusait d'enquêter sur les tortures et continuait les audiences, malgré la rétractation des aveux. Devant le tribunal, les accusés ont exposé en détail les sévices qui leur furent infligés. Outre les conventions internationales dont la Chine est signataire, l'article 54 du Code de procédure criminelle interdit l'usage de la torture. Mais les preuves et les exemples abondent de son existence. (*Weiquanwang, 17-23 avril*)

**17 avril** Les autorités chinoises lancent une campagne destinée à mettre un terme aux

transferts d'argent sale hors du territoire. L'opération va durer jusqu'à la fin de l'année. Elle se combine avec une campagne visant à rattraper les fonctionnaires en fuite et à les rapatrier avec les sommes dérobées. (*Bloomberg, 17 avril*)

**2 avril** Le militant des droits de l'Homme Guo Feixiong affirme que des détenus de la prison de Guangzhou où il est incarcéré sont sujets à des abus sexuels et soumis à des tortures. Les propos de Guo Feixiong ont été rapportés en détail par son avocat. Guo est détenu depuis août 2013 pour «rassemblement de foule dans le dessein de détruire l'ordre public» ; il avait participé à la dénonciation de la censure qui avait frappé le Southern Weekly en janvier 2013. Il est passé en novembre 2014 devant un tribunal mais, en violation des délais prescrits par la loi, le verdict n'a toujours pas été prononcé. (*S.C.M.P., 4 avril*)

**2 avril** L'ancien membre permanent du Bureau politique et responsable de la Sécurité Zhou Yongkang est officiellement accusé d'acceptation de pots-de-vin, d'abus de pouvoir et de divulgation intentionnelle de secrets d'État. Le procès se tiendrait à Tianjin à une date non précisée. Les faits de corruption se rapporteraient à la période 1988-2012, où Zhou Yongkang fut directeur adjoint de la National Petroleum Corporation, chef du parti dans la province du Sichuan, ministre de la Sécurité puis responsable de la Commission centrale de la politique et des lois. La référence à des secrets d'État pourrait justifier un procès à huis clos, bien que le président de la Cour suprême ait annoncé en mars qu'il s'agirait d'un procès ouvert.

L'inculpation de Zhou Yongkang a été précédée par celle de douzaines de responsables qui avaient avec lui d'étroites relations, notamment au sein de l'industrie pétrolière ainsi que par l'arrestation de l'un de ses fils et de son épouse. Le 22 avril s'est ouvert à Xianning (Hubei) le procès de l'ancien maire de Chengdu, capitale du Sichuan. Li Chuncheng avait été le chef adjoint du parti dans cette province, aux côtés de Zhou Yongkang. (*S.C.M.P., Le Monde, 3 avril*)

**2 avril** Des juges et huissiers du tribunal du district Tongzhou à Beijing ont attaqué physiquement l'avocate Cui Hui, qui demandait que soit enfin statué sur une affaire en cours. Elle avait déposé plainte auprès du parquet pour l'inertie du tribunal. Les coups, portés notamment au visage, n'ont cessé qu'après intervention d'une collègue. Cui Hui a été hospitalisée. Les deux juges qui l'avaient agressé n'ont pas été placés en détention et la police a refusé de prendre en compte le constat médical de ses blessures. Le 13 avril, le tribunal dont relèvent les deux juges a annoncé qu'il ouvrirait une enquête interne. (*Weiquanwang, 13-16 avril*)

## AVOCATS DES DROITS CIVIQUES, BOUCLEZ-LA, SINON ...

Dans une nation qui prétend être un État de droit, l'une des professions à respecter en priorité est celle des avocats. Or c'est l'une des plus exposées dès que les dossiers touchent des affaires dites sensibles ou qui gênent le pouvoir. On le voit avec le cas cité ci-dessus de l'avocate Cui Hui, que s'est permis de tabasser impunément un groupe de juges et d'huissiers de la capitale.

Il ne s'agit pas d'un cas isolé. Ce bulletin a rapporté la mise en détention et les tortures infligées en mars 2014 à quatre avocats des droits de l'Homme qui essayaient de rencontrer leurs clients incarcérés dans une prison clandestine de Jiansanjiang (Heilongjiang). Ils ont porté plainte mais sans résultat à ce jour. En décembre 2013, des policiers sans uniforme et des voyous ont attaqué les défenseurs de trois militants des droits civiques à l'extérieur du tribunal de Xinyu (Jiangxi), à l'issue de la première journée d'audience. Les avocats Cheng Hai, Li Changqing et Sui Muqing ont tous trois relaté des actes de violence de la part de policiers ou de voyous lors de procès tenus au cours des deux dernières années. Les forces de l'ordre présentes sur les lieux observent et n'interviennent pas.

Selon le groupe China Human Rights Defenders et son rapport annuel SILENCING THE MESSENGER (voir la référence dans la documentation du bulletin de mars 2015), les violences exercées à l'encontre des avocats ont atteint un nouveau sommet ces deux dernières années, alors même que la nouvelle équipe dirigeante ne cesse d'affirmer devant les instances étrangères que l'une de ses priorités est le respect de l'état de droit. Elle semble assurément plus crédible lorsqu'elle affirme son rejet des valeurs universelles.

## CONDITION OUVRIÈRE. CONFLITS DU TRAVAIL.

- 30 avril** Les militants ouvriers subiraient des attaques violentes et des intimidations de plus en plus fréquentes avec le ralentissement de la croissance et le développement des conflits du travail. Dans plusieurs cas cités, les attaques sont menées par des hommes masqués, qui s'en prennent à des activistes engagés dans des combats aux côtés des salariés. En d'autres cas, il s'agit de harcèlement au domicile et de convocation par la police, avec détention de courte durée. Le nombre des conflits augmente : le China Labour Bulletin en compte 650 pour le premier trimestre 2015 contre 202 un an plus tôt. (*S.C.M.P., 30 avril*)
- 25 avril** Manifestation de six cents ouvriers des mines de charbon à Jining (Shandong) pour réclamer quatre mois de salaires impayés et le versement des contributions de retraite. (*China Labour Bulletin, 29 avril*)
- 22 avril** L'inondation d'une mine de charbon a fait vingt et un morts dans la mine Jiangjiawan, située près de Datong (Shanxi). Ces accidents sont souvent liés à la présence d'anciennes galeries, où l'eau s'accumule après leur abandon et finit par ouvrir des brèches. Les accidents miniers sont devenus moins nombreux au fil des années avec la diminution de la demande de charbon ; les décès au milieu des années 2000 étaient six fois plus nombreux qu'en 2014 (914 morts). (*C.L.B., Associated Press, 22 avril*)
- 6 avril** L'extension de l'incendie survenu à l'usine de paraxylène de Gulei, près de Zhangzhou (Fujian) a contraint à l'évacuation quatorze mille personnes qui vivaient à proximité. Le feu s'est propagé à quatre réservoirs d'essence. Le projet d'usine, annoncé en 2007 pour la zone fortement peuplée de Xiamen, avait provoqué de grandes manifestations en raison de la toxicité des effluents, avec pour conséquence la relocalisation de l'usine dans la presqu'île de Gulei. Malgré son exceptionnelle ampleur, la catastrophe n'a pas fait de mort ; six personnes ont été hospitalisées. Mais des fermes d'élevage avoisinantes ont eu de fortes pertes. Selon Greenpeace, les effets sur le système hydraulique n'apparaîtront que dans quelques mois. Une explosion s'était produite il y a deux ans environ, et une autre en juillet 2013. (*S.C.M.P., 8 avril*)
- 6 avril** Plusieurs milliers de mineurs de l'entreprise d'État du groupe Longmei ont manifesté à Qitaihe (Heilongjiang) pour obtenir le versement de trois mois d'arriérés de salaires et les subventions pour chauffage dues sur deux ans. Des accrochages avec la police se sont produits lorsque les manifestants ont refusé de se disperser. Le mouvement s'est prolongé sur une semaine environ. (*China Labour Bulletin, 29 avril*)
- 24 mars** Un conflit du travail a éclaté dans l'usine japonaise de sacs à main et de bagages Cuiheng, installée à Zhongshan, dans le delta de la Rivière des Perles (Guangdong). Le motif de la grève était le non-paiement des contributions de sécurité sociale et des contributions au fonds du logement, ainsi que des primes de fin d'année. Les chefs d'entreprise ont fait intervenir la police, d'où des blessures dans les rangs ouvriers et vingt-cinq arrestations, dont quelques-unes se sont prolongées. Le conflit n'était pas terminé dix jours plus tard, début avril. Dans la même ville de Zhongshan, le 23 mars, plusieurs milliers d'ouvriers d'une usine de chaussures avaient organisé une manifestation pour obtenir le versement de dix ans de cotisations au fonds du logement. (*C.L.B., 2 avril*)

## QUESTIONS RURALES. ENVIRONNEMENT.

- 30 avril** Soixante-dix millions de personnes reçoivent une allocation de subsistance. Le montant moyen mensuel est de 284 yuan en ville (42 €) et de 131 yuan en milieu rural (19 €). (*Xinhua, 30 avril*)
- 30 avril** À compter du mois de juin, les mendians et artistes de rues séjournant dans les gares et stations de métro devront s'acquitter d'une amende de 1000 yuan (148 €). (*Beijing Times, 30 avril*)

**21 avril.** Selon Greenpeace, la pollution de l'air a diminué de près d'un tiers au premier trimestre dans la capitale. Cette amélioration se constate aussi dans la province environnante du Hebei et dans plusieurs villes de l'est du pays. La situation s'est au contraire détériorée dans les régions du centre et de l'ouest. Au total, les taux de pollution en particule PM2.5 dépassent les normes gouvernementales dans 90% des 360 agglomérations observées par Greenpeace. En février, une étude de l'Université de Beijing et de Greenpeace affirmait que la pollution atmosphérique tuait plus en Chine que le tabac. (A.F.P., 21 avril ; S.C.M.P., 4 février)

## MINORITÉS ETHNIQUES.

### QUESTION TIBETAINE

**26 avril.** Arrestation de deux Tibétains du village nomade de Gengya et disparition de quatre personnes, dans le district de Sangchu. Le mouvement de protestation prend de l'ampleur contre les accaparements de pâturage liés à la construction d'une autoroute. Les villageois ont refusé de signer les documents permettant la poursuite du chantier et ont défini dans une pétition destinée aux autorités sept points qui permettraient une indemnisation correcte des nomades. (Phayul, 28 avril)

**17 avril** Arrestation de l'écrivain tibétain Jo Jayang (ou Lomig), moine du monastère de Kirti dans le district de Ngaba (Sichuan), connu pour ses critiques du gouvernement chinois. Il avait organisé plusieurs forums pour débattre de la question tibétaine avec d'autres écrivains, tels que Shokjang, arrêté le mois dernier pour avoir décrit la présence insistante des forces de police dans les rues de Ngaba à l'approche de l'anniversaire du soulèvement du 10 mars 2008. (Phayul, 21 avril)

**16 avril** Mort dans les flammes d'un père de sept enfants dans le village Gyadey de l'agglomération Adue dans le district de Ngaba (Sichuan). La police a emmené le corps au Commissariat, refusant de le rendre à la famille. Damkhar est le cent trente-neuvième Tibétain depuis 2009 à se sacrifier pour protester contre la domination chinoise. (Phayul, 17 avril)

**15 avril** Dans un livre blanc publié par le Bureau d'information gouvernemental, le parti chinois écartera toute discussion sur une autonomie accrue du Tibet. Le dalai lama, chef spirituel des Tibétains, avait envisagé en décembre dernier la possibilité que le président du P.C.C. Xi Jinping ouvre un nouveau dialogue à ce sujet. (A.F.P., 15 avril)

**8 avril** La bonzesse Yesi Kando du monastère Kardze est morte dans les flammes près du poste de police du comté de Ganzi (Sichuan). Elle demandait la liberté pour le Tibet et le retour du dalai-lama. La police a rapidement enlevé son corps. Une semaine plus tôt, le secrétaire du Parti au Tibet avait requis les monastères de déployer le drapeau chinois, affirmant que les moines et nonnes bouddhistes seraient testés sur leur «patriotisme». (R.F.A., A.F.P. et Associated Press, 11-15 avril)

**1 avril** Libération après sept ans de détention du moine Tendar, du monastère Amchok Tsenyi dans le district Ngaba (Aba en chinois) de la préfecture autonome du même nom au Sichuan. Il avait participé aux manifestations de 2008 contre la domination chinoise au Tibet. Le 29 mars, un Tibétain de la préfecture autonome Tsolho (Hainan) au Qinghai, Tseten Gyal, avait également recouvré la liberté après trois ans de détention pour s'être opposé à la domination chinoise. Les autorités avaient interdit à sa famille tout contact avec l'extérieur au sujet de cette incarcération. (R.F.A., 31 mars, 1 avril)

**28 mars** Arrestation de trois moines et d'une quatrième personne dans le district Sog de la préfecture autonome Nagchu. Ils sont : Jigme Wangyal, Choeying Choega, Choephel Dawa et Dorje Drakpa. Le troisième a déjà passé deux ans en prison à partir de janvier 2012 : on ignore le motif de la condamnation. (R.F.A., 1 avril)

## QUESTION OUIGHOURE

**29 avril** La mort officiellement reconnue de quatre-vingt-seize personnes à Elishku dans le district de Yarkand (Xinjiang) en juillet 2014 soulève quelques graves interrogations sur les circonstances de la tuerie. Pour les autorités, des terroristes ont attaqué un poste de police le 28 juillet. Pour de simples citoyens, qui se sont confiés à l'A.F.P. récemment, il y avait au départ une manifestation de protestation contre les restrictions officielles à l'exercice de la religion en cette période de Ramadan, notamment par la gêne apportée aux prières collectives et l'interdiction de rassemblement pour des «activités religieuses illégales». Cette manifestation aurait été brutalement réprimée par la police qui aurait ouvert le feu en premier ; les manifestants seraient aujourd'hui «soit morts, soit en prison». Le nombre des victimes lui-même donne lieu à contestation. Des centaines d'habitants d'Elishku auraient disparu. (A.F.P., 29 avril)

**17 avril** À Dongxing (Guangxi), près de la frontière vietnamienne, la police a tué deux hommes suspectés d'être des terroristes et qui tentaient d'échapper à leur arrestation. Pour le Congrès mondial Ouïghour, il s'agit de fugitifs qui essaient d'échapper à la répression dont ils sont victimes dans leur région d'origine, le Xinjiang. Des centaines de Ouïghours ont été internés en Thaïlande, au cours d'une tentative pour gagner la Turquie. (W.U.C., 17 avril)

**29 mars** Un tribunal de Kashgar a condamné à six ans de prison un homme qui laissait pousser sa barbe depuis cinq ans, pour «provocation de troubles» et son épouse qui portait la burqa, à deux ans de détention. Le couple avait reçu plusieurs avertissements mais n'en avait pas tenu compte. (A.F.P., 29 mars)

**24 mars** Démolition en public à fin pédagogique de la maison d'une famille ouïghoure qui avait servi d'école coranique clandestine. La destruction s'est déroulée à Qarasay, dans la préfecture de Hotan, devant cinq cents personnes. Les voisins ont pu sauver un sac de blé, de la farine et quelques couvertures ; tout le reste est demeuré enfoui sous les gravats. L'occupant de ce petit immeuble, Mettursun Qasim, enseignait le Coran dans l'une de ses trois pièces. Il avait été arrêté un mois plus tôt avec son épouse pour non-respect de la réglementation religieuse. Les trois enfants vivent chez leurs grands-parents. (R.F.A., 4 avril)

**21 mars** Un tribunal de Hanerick, près de Hotan, dans la préfecture autonome du même nom au Xinjiang, a condamné à neuf ans de prison l'intellectuel et ancien imam Qamber Amber pour «refus de coopérer» avec les autorités. Avec lui étaient jugées seize autres personnes ; on ignore les verdicts les concernant. Qamber Amber refusait de reprendre les fonctions d'imam qu'on lui avait retirées en 2004 en raison de ses discours «ironiques et critiques». Il prenait souvent la parole en public et, bien que ne critiquant pas ouvertement les autorités, il ne tenait pas, semble-t-il, un langage qui puisse les satisfaire. Le tribunal l'a accusé de nationalisme et de séparatisme. (W.U.C., 9 avril)

## QUESTION MONGOLE

**4 avril** Deux mille membres de la police anti-émeute ont occupé le village Daachin-taal dans la bannière Naiman (Mongolie intérieure méridionale). Les habitants y protestaient depuis le 20 mars contre la pollution créée dans la zone industrielle par le déversement de boues toxiques, auxquelles ils attribuent la détérioration de leur état de santé, l'augmentation des fausses couches, les maladies qui frappent le bétail et la nature non consommable des produits agricoles. Les affrontements auraient fait une centaine de blessés ; l'un d'entre eux serait mort à l'hôpital. La police aurait procédé à cinquante arrestations. Les communications téléphoniques et par l'internet sont coupées. (S.M.H.R.I.C., 6 avril)

## HONGKONG ET MACAO.

**26 avril** Une manifestation contre le projet de réforme du scrutin concernant l'élection du chef de l'exécutif en 2017 a débouché sur huit arrestations devant la Commissariat de



police du quartier de Mongkok. Les participants étaient peu nombreux mais déterminés. Huit policiers ont été blessés dans l'échauffourée. (*S.C.M.P., 28 avril*)

**23 avril** Les autorités de l'aéroport ont refusé l'entrée sur le territoire d'un ancien manifestant de la place Tiananmen en 1989. Xiong Yan voulait rencontrer sa mère en raison de l'état de santé de celle-ci. Il a été contraint de repartir pour les États-Unis. Xiong Yan avait été emprisonné deux ans lors de la répression du mouvement de 1989 et avait gagné les États-Unis en 1992. Il avait pu se rendre en Chine populaire il y a six ans ; l'interdiction actuelle semble indiquer une extension de la liste noire des interdits d'entrée en Chine et confirmer le durcissement de la nouvelle équipe au pouvoir à l'égard de la dissidence. (*S.C.M.P., 25 avril*)

**24 avril** Dans leur rapport annuel sur Hongkong, la Commission européenne et le Service d'action extérieure réaffirment leur engagement en faveur de la démocratie, du règne de la loi, des libertés et des droits fondamentaux ainsi que leur attachement à l'introduction d'un suffrage universel. Ils soutiennent «les désirs du peuple de Hongkong de jouir d'une large participation politique et un choix réel lors de l'élection du chef de l'exécutif en 2017 et par la suite». Ils souhaitent l'aboutissement d'un «accord en faveur d'un système électoral crédible, transparent et global». (*Communiqué de presse de la Commission européenne, 24 avril*)

**22 avril** L'exécutif de Hongkong maintient le projet de suffrage universel décidé par le Comité permanent de l'Assemblée nationale chinoise. Le texte prévoit le choix de deux ou trois candidats par un Comité de désignation acquis à la position des autorités centrales. L'exécutif du territoire a apporté une modification – au demeurant sans portée pratique – en permettant à toute personne obtenant cent vingt votes de se porter candidat à la candidature, ce qui ne change rien au monopole de choix final du Comité de désignation. Les vingt-sept législateurs pan-démocrates ont décidé de rejeter le projet parce qu'il mettrait définitivement un terme aux espoirs de démocratie sur le territoire. (*S.C.M.P., 22 avril*)

**17 avril** Les étudiants de l'Université de Hongkong devront mener une partie de leurs études en Chine populaire. La décision, annoncée par le vice-président de l'Université sera mise en place d'ici à 2022. Elle soulève plusieurs difficultés, en particulier en raison des interdictions de visite de la R.P.C. qui frappent certains étudiants et notamment ceux qui ont participé au mouvement de l'automne pour un suffrage universel authentique. (*S.C.M.P., 18 avril*)

**17 avril** Comme tous les législateurs pan-démocrates, le Parti civique maintient sa position et refuse les propositions de Beijing pour l'élection de l'exécutif du territoire. Les dirigeants de Hongkong espéraient obtenir de cette organisation les quatre voix qui leur manquent pour obtenir le vote du texte par une majorité des deux tiers. Les autorités chinoises ont affirmé que si le Conseil législatif de soixante membres rejetait son projet de suffrage universel pour l'élection de l'exécutif en 2017, on en resterait au régime en vigueur lors du scrutin de 2012. Le chef du territoire sera alors choisi par un comité de 1.200 personnes. (*S.C.M.P., 18 avril*)

**16 avril** Les législateurs pan-démocrates veulent empêcher l'achat de canons à eau par le territoire, certains que les engins seraient utilisés lors de manifestations à venir relatives au statut du territoire. Ils s'interrogent sur les matériaux qui pourraient être utilisés en ces occasions : liquides chimiques ou gaz lacrymogènes ainsi que sur la distance à laquelle les canons tireraient sur les manifestants.

**9 avril** Le Bureau de liaison de Beijing à Hongkong prend le contrôle du groupe Sino United Publishing, qui contrôle les trois plus grandes chaînes de librairies du territoire : Joint Publishing, Chung Hwa et Commercial Press. Le Bureau possède déjà trois journaux en langue chinoise : Wen Wei Po, Ta Kung Pao et Hongkong Commercial Daily. Le gouvernement chinois a désormais les moyens de contrôler plus de 80% des publications du territoire. (*R.F.A., 9 avril*)

## TENSIONS MILITAIRES. LITIGES ET CONFLITS TERRITORIAUX.

**20 avril** Le président des Philippines Benigno Aquino approuve le projet japonais d'une réforme constitutionnelle qui permettrait à l'armée nippone de secourir une autre nation dans une mission de maintien de la paix. La Constitution actuelle interdit d'aider un autre pays si le Japon n'est pas lui-même attaqué.

Dans un entretien accordé au South China Morning Post, M.Aquino attribue au Vietnam l'initiative d'une négociation pour un «partenariat stratégique» face à la Chine. Il compare l'inertie occidentale devant la poussée maritime chinoise à la passivité européenne devant les ambitions territoriales de l'Allemagne hitlérienne. (S.C.M.P., 20 avril)

**17 avril** Le ministère de la Défense chinois affirme que les opérations de surveillance de l'aviation japonaise font peser une menace sur les bateaux et les avions de son pays. Quelques jours plus tôt, l'aviation nippone faisait état d'un nombre de décollages japonais sur alerte sans précédent depuis la Guerre froide, liés à l'entrée de bombardiers russes dans le nord de l'archipel et au passage d'avions de combat chinois dans le sud. (Reuters, 17 avril)

**16 avril** Des images prises par satellite et diffusées par IHS Jane's Defence Weekly montrent la construction accélérée d'un aérodrome à capacité militaire de plus de trois kilomètres dans l'archipel des Spratleys/Nansha en mer de Chine méridionale. D'autres indiquent la préparation d'un chantier semblable plus au Nord, dans l'archipel des Paracels/Xisha. Ces dispositifs permettraient de disposer des moyens – radars et fusées – nécessaires à l'imposition d'une zone d'exclusion par la Chine dans un des espaces les plus fréquentés par le commerce mondial et considéré à ce jour comme relevant des eaux internationales. (Reuters, 17 avril)

**14 avril** Le Président des Philippines Benigno Aquino estime que les gouvernements devraient porter une plus grande attention à la poussée chinoise en Mer de Chine méridionale. Celle-ci en effet permet de couper l'accès à des routes maritimes internationales ainsi qu'à des zones de pêche. Bien que ne croyant pas que la Chine serait prête à s'engager dans un conflit armé, il n'exclut pas l'éventualité d'une escalade militaire qui placerait la région hors contrôle. (A.F.P., 16 avril)

**30 mars** Des appareils de l'armée de l'air se sont déployés au dessus du Pacifique occidental pour tester leur capacité d'intervention en haute mer. C'est la première fois que l'aviation chinoise se livre à des exercices de ce genre. Les avions – dont plusieurs bombardiers lourds d'un nouveau modèle - ont manœuvré entre l'île de Taiwan et l'archipel des Philippines et sont rentrés dans la journée. (S.C.M.P., 31 mars)

**29 mars** Ouverture d'une ligne aérienne entre Shanghai et Hongkong, contestée par Taiwan parce que trop proche de son propre espace aérien lors du passage dans le détroit de Taiwan au large des côtes du Zhejiang et du Fujian. Trente-trois avions utiliseront la ligne chaque jour. À Taïpeh, des manifestants hostiles au régime du continent se sont heurtés à la police ; ils reprochent au chef d'État Ma Yingjiu de faire trop de concessions au gouvernement de Beijing. (A.F.P., 30 mars)

## INFORMATIONS DIVERSES

(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).

- 30 avril** Le nombre des travailleurs migrants a atteint 274 millions en 2014, en augmentation de 5 millions soit 1,9% en un an. (21st Century Business Herald, 30 avril)
- 30 avril** Selon un rapport de la Banque d'Australie et de Nouvelle-Zélande, la main d'œuvre relativement jeune de Birmanie, du Cambodge et du Laos va attirer de plus en plus les employeurs de l'Asie du Sud-Est, au détriment de la Chine. Les travailleurs migrants chinois qui ont fait la croissance jusqu'à présent ont un âge moyen jugé élevé de 38 ans (2014) d'après une étude du Bureau national des Statistiques et leur salaire moyen atteindrait 2.864 yuan en 2014 (423 €). (Bloomberg, 30 avril)
- 25 avril** Le marché du travail souffre d'une insuffisance de main d'œuvre. Elle amène les employeurs à augmenter les salaires. Un fabricant de vêtements du Hunan affirme qu'il a dû multiplier les salaires par deux en cinq ans et atteindre 2.500 yuan par mois (370 €), soit cinq fois plus que les salaires vietnamiens de ses concurrents. Selon le Bureau national des statistiques, la population en âge de travailler a diminué de 3,7 millions d'individus en 2014, troisième année de reculs consécutifs. (Reuters, 25 avril)
- 23 avril** Selon une étude de la banque américaine Merrill Lynch, le marché du luxe dans la zone Chine-Hongkong-Taiwan croît annuellement de 15% depuis cinq ans. Il comprend les montres de luxe, les bijoux, la haute couture, les vins de qualité, les avions et bateaux privés, ainsi que les cosmétiques, les téléphones portables et les compléments diététiques. (S.C.M.P., 23 avril)
- 20 avril** Selon une étude publiée par la revue américaine Forbes, un cinquième des milliardaires en dollars de la planète sont chinois. La revue en compte 370, dont 213 viennent de la R.P.C. mais dont le plus riche est l'homme d'affaires de Hongkong Li Ka-shing. Globalement, leur revenu a augmenté de plus de 20% par an au cours des trois dernières années. (S.C.M.P., 20 avril)
- 15 avril** Selon un rapport du Hurun Research Institute, vingt-huit des cent plus riches Chinois possèdent ensemble quarante et un avions à réaction privés. Les prix varient de trente à cinq cents millions de yuan (4,4 à 74 millions d'euros). Trois sont construits par Dassault. Deux des vingt-huit propriétaires sont des femmes. (Hurun Report, 15 avril)
- 15 avril** Selon le Département du Trésor américain, le Japon a remplacé la Chine comme plus fort créancier des États-Unis. Sur une dette publique totale de 6.160 milliards de dollars, la Chine compte pour 1.220 milliards et le Japon pour 1.920 milliards de dollars. La Chine était le plus important créancier depuis 2008. (Associated Press, 16 avril)
- 10 avril** Le nombre des hommes chinois dépassait en 2014 de trente-trois millions celui des femmes : 700 millions d'hommes pour 667 millions de femmes. Le taux respectif à la naissance est de 115,88 garçons pour 100 filles, à comparer avec une moyenne mondiale de 103 à 107 garçons pour 100 filles. La différence totale provient des avortements sélectifs en fonction du sexe, des restrictions de la planification des naissances et de l'abandon des filles en bas âge. (Women's rights without frontiers, R.F.A., 10 mars)

## SOURCES D'INFORMATION

64tianwang, Agence France-presse, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, Aujourd'hui la Chine, B.B.C., Boxun, China Information Center, China Labour Bulletin, Chine-Informations, Chinese Human Rights Defenders, Citizens' radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, DaJiyuan (La Grande Epoque), Fondation Duihua, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng Guancha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Radio France Internationale (émission en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, Reuters, Rights Campaign, S.M.H.R.I.C., South China Morning Post, The Standard, TealeafNation, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, Utopia, Weiquan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po.

## DOCUMENTATION

---

### TRENDS IN WORLD MILITARY EXPENDITURE, 2014.

Les estimations les plus récentes sur les dépenses militaires à travers le monde. La Chine, avec 216 milliards de dollars, vient en deuxième position derrière les États-Unis, avec plus de deux fois le budget russe et plus de trois fois celui de la France ou du Royaume-Uni. À elle seule, elle assure la moitié du total des dépenses militaires de l'Asie-Océanie.

Téléchargeable sur le site <http://books.sipri.org/files/FS/SIPRIFS1504.pdf>

**Pour Prendre contact**, écrire à :  
communication@ldh-france.org en indiquant en objet de  
votre mail : «Groupe Chine».